

Jean-Christophe Fromantin, maire de Neuilly-sur-Seine, lance le chantier des Allées de Neuilly, plus grand projet paysager de France et premier tronçon de l'Axe Majeur à se transformer d'ici 2022

- ▶ Jean-Christophe Fromantin présentait à la presse jeudi matin 4 avril l'ambition et les détails opérationnels des « Allées de Neuilly ».
- ▶ C'est le premier tronçon de l'Axe Majeur (Concorde – Etoile – Neuilly – La Défense) à se transformer, avant la porte Maillot (d'ici 2023) et les Champs Elysées (étude en cours).
- ▶ Ce projet porté depuis dix ans va transformer d'ici 2022 l'Avenue Charles de Gaulle, aujourd'hui une autoroute urbaine qui coupe la ville en deux et génère des nuisances importantes, en une avenue apaisée, avec circulations douces et espaces végétalisés.
- ▶ 25 pavillons originaux, baptisés « Folies » seront construits sur l'Avenue, comme autant de vitrines des savoir-faire des territoires, et feront l'objet d'un appel à projets.

LE COUP D'ENVOI DE LA REFONTE DE L'AXE MAJEUR

L'Axe Majeur, une perspective royale de 350 ans devenue une autoroute urbaine

Cet axe voulu historiquement par Le Nôtre pour relier les Tuileries à St Germain-en-Laye, est devenu au cours des siècles un lieu de promenade, de divertissement puis de villégiature adulé des Parisiens. Il est devenu dans la seconde moitié du 20^e siècle, avec la politique d'aménagement et la croissance exponentielle du trafic automobile, une autoroute urbaine, de l'Avenue Charles de Gaulle aux Champs Elysées. L'Axe, un des plus fréquentés d'Europe, est progressivement délaissé par les habitants et les familles de Paris et de Neuilly.

Ce projet de transformation de l'Axe Majeur, à l'étude depuis plus de 10 ans à l'initiative de Neuilly se veut le préfigurateur de la ville de demain. En 2007, Jean-Christophe Fromantin, lance l'idée d'un aménagement de l'Axe Majeur Etoile-Neuilly-Défense. La Ville publie en 2009 une grande étude sur l'Axe Majeur avec la contribution des riverains, d'urbanistes, d'économistes, de philosophes, de décideurs publics et de 6 grands architectes réputés (Renzo Piano, Roland Castro, Christian de Portzamparc, Foster & Partners, Manuelle Gautrand, Jacques Ferrier...). L'idée générale : réaligner la perspective historique, rendre l'Avenue à ses habitants, et recréer une « promenade royale » de 6 km de la Concorde à la Grande Arche.

Les « Allées de Neuilly », premier tronçon de l'Axe Majeur à lancer sa transformation.

Depuis, 2 consultations publiques ont été menées pour recueillir les réactions et envies des habitants. Et en 2017, le déclassement des contre-allées, désormais à la charge de la Ville, a permis de lancer le projet des « Allées de Neuilly ». En parallèle ou dans son sillage, les autres tronçons de l'Axe Majeur vont se transformer dans les années qui viennent. Les travaux d'alignement de la Porte Maillot sur la perspective, avec notamment la suppression de son rond-point infranchissable et le rapprochement des 2 parties de la ville, comme le prévoyait déjà l'étude de 2009, démarrent et doivent être terminés pour 2022, presque en même temps que ceux de l'avenue Charles de Gaulle. Des grandes réflexions, souvent similaires, sont en cours autour des Champs Elysées, et du pont de Neuilly.

UNE PREMIÈRE EN FRANCE : LA TRANSFORMATION D'UNE AUTOROUTE URBAINE EN AVENUE APAISÉE

L'avenue Charles de Gaulle, qui relie le Quartier Central des Affaires (QCA) et La Défense, est l'un des axes les plus stratégiques du Grand Paris, et l'un des atouts majeurs de la ville de Neuilly.

Avec l'essor de l'automobile, l'Avenue Charles de Gaulle a pris toutes les caractéristiques d'une autoroute, en pleine ville.

- ▶ **2x7** voies aux endroits les plus larges, en comptant les contre-allées, ce qui en fait l'un des plus grands axes de circulation de France.
- ▶ **Une chaussée infranchissable** sauf en quelques endroits, en 4 étapes.
- ▶ Un trafic de transit essentiellement.
- ▶ Des chaussées piétonnes souvent impraticables et désertes. Les habitants et les 40 000 salariés qui travaillent sur l'avenue ne s'y attardent pas.
- ▶ **Des nuisances importantes** (bruit, pollution).

Défendue pendant un temps, la solution de l'enfouissement de l'Avenue Charles de Gaulle a été abandonnée par décision de l'Etat, qui en est maître, car jugée trop coûteuse (environ 1,5 milliard d'euros). Elle ne réglait par ailleurs pas le problème de la pollution et se révélerait incohérente avec le Schéma de Développement Régional 2013 (SDRIF), les choix de prioriser les investissements publics dans les transports collectifs (GPE), l'évolution des déplacements en Ile-de-France et en particulier le glissement progressif des flux de transit vers l'A86 et enfin, dernièrement, la mise en place d'une ZFE sur Paris et la Petite Couronne.



Le projet des « Allées de Neuilly » consiste à reconquérir ces contre-allées, aujourd'hui inféodées à l'automobile, et à les transformer en 10 hectares d'espaces publics, partagés, végétalisés et apaisés. Et de rendre l'avenue de nouveau franchissable, créant ainsi le lien entre le nord et le sud de Neuilly, notamment grâce à une réduction de la chaussée centrale.

« Aujourd'hui, 90 % du profil de cet axe historique est dédié à la voiture et n'incite guère à la flânerie. En devenant Allées, le projet métamorphose les contre-allées routières en véritables lieux à vivre et à déambuler, pacifiés et végétalisés sous la forme d'un grand jardin linéaire. Ces espaces publics métamorphosés s'adresseront à la fois aux résidents et actifs de l'avenue, pour qui un confort et une oxygénation s'imposent. Mais ils viendront aussi consacrer la dimension métropolitaine et internationale de cet axe hautement symbolique. En s'appuyant sur un véritable capital spatial, historique et économique de l'axe, les Allées de Neuilly réinventeront, au cœur de la Métropole parisienne, une plateforme urbaine d'avenir », explique Nadia Herbreteau, associée en charge du projet chez Ilex, le maître d'œuvre retenu à l'issue d'un concours en 2017.



UNE MISE EN OEUVRE PRAGMATIQUE, PROGRESSIVE ET ÉLASTIQUE, QUI ANTICIPE LES ÉVOLUTIONS URBAINES

Un projet comme celui des « Allées de Neuilly », qui se conçoit pour les 50 ou 100 prochaines années, permet d'accompagner cette évolution progressive des usages de manière élastique.

Il ne s'agit évidemment pas de chasser la voiture mais de repenser son usage et d'entrer dans une transition qui prépare l'avenir. Les Franciliens sont déjà en train d'anticiper les évolutions urbaines, entre contraintes réglementaires et prises de conscience environnementales.

► On maintient ainsi une circulation centrale dense (2x4 voies), qu'on peut imaginer de réduire à 2x3 voire 2x2 voies à l'avenir quand le moment sera venu.

► Idem, les nouvelles allées restent ouvertes aux véhicules, mais pour les usages locaux uniquement, donc à vitesse réduite et en partageant la voie avec les autres circulations.

► On laisse ainsi les Franciliens faire évoluer leur mode de circulation.

► De nombreuses simulations ont montré que ces mesures accompagnaient efficacement la réduction du trafic automobile.

Le timing du projet laisse également le temps aux autres grands programmes d'aménagement de donner des effets :

► La mise en service du RER E Eole, 3^e plus grande ligne de transport en commun, qui déchargera en partie le trafic automobile de l'avenue.

► La création de la Zone à Faibles Emissions ZFE à l'intérieur de l'A86, englobant Neuilly, par la Métropole du Grand Paris d'ici 2024, réduira progressivement la circulation des véhicules les plus polluants.

► Le trafic poids lourd de transit, qui emprunte l'Avenue, est progressivement détourné sur les axes plus larges alentour.

► La bascule progressive d'ici 10 ans vers des véhicules encore moins polluants, voire une majorité de véhicules électriques.



LES « FOLIES », LE RETOUR EN VILLE DU PATRIMOINE ET DES TERRITOIRES

Au cœur du projet, 25 pavillons seront créés sur les Allées, 25 « Folies » à l'architecture originale, aux matériaux innovants, à énergie positive... Inspiré des principes de l'Exposition Universelle, conçus par des trios d'architectes, de promoteurs et de mécènes issus de toute la France, ils auront vocation à exposer les savoir-faire des territoires, comme lieux de commercialisation expérientiels et éphémères. Ces « Folies » feront l'objet d'un appel à projets qui sera rendu public dans les prochains mois.

« L'expérience de la candidature de l'organisation de l'Exposition Universelle 2025 m'a sensibilisé à une chose très importante : en dehors des grands événements, les villes ne créent plus que rarement de patrimoine, ou alors c'est un patrimoine standardisé, déculturé. Sans ce nouveau patrimoine culturel très fort, les villes ne se renouvellent tout simplement pas. Or, l'un des plus grands devoirs de Paris, notamment à travers les Expositions Universelles qui ont jalonné son histoire, a été d'être une vitrine du savoir-faire des territoires français, de son artisanat comme de son industrie. Une métropole n'existe que par la prospérité des territoires qui l'entourent »

L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RENFORCÉE AU SEIN DE LA MÉTROPOLE

En réconciliant la vie locale et les dynamiques économique, environnementale et sociale sur les quelques kilomètres qui unissent Paris à la Défense, c'est toute l'attractivité de l'avenue Charles de Gaulle, et celle de l'Axe Majeur, qui sont renforcées.

En en faisant une zone de chalandise exceptionnelle d'abord : la population de Neuilly, à laquelle s'ajoutent près de 40.000 salariés, ainsi que les flux qui vont naître de l'amélioration de la communication entre Paris et La Défense va avoir un très fort impact sur la fréquentation des Allées de Neuilly et de ses commerces. Mais aussi en créant les meilleures conditions de vie (quartier mixte, circulations, cadre de vie) pour les nombreuses entreprises qui y ont installé leurs sièges, dans tous les domaines (médias avec M6, Warner ou RTL, luxe avec Chanel ou prochainement Christian Dior Parfums...).



LES DÉTAILS DU PROJET

► Apaisement de la chaussée centrale

- Réduction des voies dédiées aux voitures (2x4 voies, 25m au lieu de 35m).
- Suppression des voies de sorties et d'insertions.
- Suppression des grands panneaux de circulation aériens.
- Vitesse limitée à 50 km/h en entrée de ville, sous le tunnel.
- Ajout de panneaux acoustiques absorbants dans les trémies du tunnel.
- Rénovation phonique de la chaussée.
- Ajouts de larges passages piétons.
- Gestion automatisée des feux en fonction du trafic.

► Optimisation du stationnement pour dégager des espaces en surface

- 250 places de stationnement courte durée en surface (contre 500 aujourd'hui).
- Création en parallèle de 2 nouveaux parkings souterrains (Madrid et avenue Charles de Gaulle), soit près de 900 nouvelles places, portant la capacité totale à 1500 places.
- Création de nombreux emplacements pour deux-roues et vélos partagés en surface.

► Création de 10 hectares d'espaces publics apaisés

- Création, en remplacement des contre-allées, de voies uniques limitées à 20km/h, partagées avec les circulations douces, conçues pour la desserte locale.
- Création d'une piste vélo express.
- Création d'une mosaïque de jardins, de salons urbains avec kiosques et commerces...
- 370 arbres plantés, soit 1 tous les 5 mètres.
- Construction de 25 pavillons dédiés aux savoir-faire et cultures de régions.



CHIFFRES-CLÉS

- **2km** d'avenue, et près de **10 hectares d'aménagement**.
- **8 phases** de travaux sur **4 ans**, jusqu'en 2022.
- **58,8 millions** d'euros, coût total financé par des subventions des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels, une cession des actifs de la Ville et un emprunt.
- **2 hectares** d'espace végétalisé (20%).
- **75 000 m²** de revêtement en pierre granit.
- **370** nouveaux arbres (1 tous les 5m).
- **150** bancs publics en pierre et **200** chaises.

DATES CLÉS

- **2007** : lancement de l'idée d'un projet de l'Axe Majeur Etoile-Neuilly-Défense.
- **2009** : publication d'une grande étude collective sur l'Axe Majeur.
- **2015-2017** : la municipalité obtient de l'État le reclassement des contre-allées
- **2017** : concours et sélection du maître d'œuvre (Ilex).
- **2019-2022** : lancement des travaux des « Allées de Neuilly ».
- **2019-2024** : Création d'une Zone à Faibles Emissions ZFE à l'intérieur de l'A86.

Contact presse : Grégoire Silly
Tel. : 06 99 10 78 99
gregoire.silly@evidenceparis.fr